



Versailles, le 18 septembre 2014

## INVITATION PRESSE

### Déplacement du Préfet des Yvelines au relais moto Dans le cadre des 24h du Mans moto

**Parking du péage de Saint Arnoult sens Paris-Provence) –  
Vendredi 19 septembre 2014 ---16h**

**Les 24h Moto, qui se déroulent sur le circuit du Mans les 20 et 21 septembre 2014, sont l'un des grands événements de sport motocycliste en France, ayant réuni plus de 70 000 spectateurs en 2013.** Cette compétition rassemble de nombreux motards de toute la France, qui parcourent de longues distances pour s'y rendre.

La Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes renouvelle son engagement en faveur de la sécurité des motards en leur permettant d'emprunter gratuitement, du vendredi 19 septembre à 10 heures au lundi 22 septembre à 10 heures, les sections du réseau VINCI Autoroutes (Cofiroute et ASF - ) qui desservent Le Mans (notamment sur l'A11 : entre le péage de Saint-Arnoult et Le Mans). L'objectif est d'inciter les conducteurs de deux-roues motorisés à circuler de préférence sur l'autoroute qui est cinq fois plus sûre que les autres infrastructures routières.

La Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes en liaison avec la préfecture des Yvelines mettra à la disposition des motards des Relais Moto, des dispositifs d'accueil conviviaux très appréciés des conducteurs de deux-roues (boissons chaudes, vente de sandwiches et friandises, chiropracteurs, stand sécurité routière et assistance petite mécanique tenu par l'Institut National du Cycle et Motocycle, en partenariat avec la FFMC 78 et la Sécurité Routière). Ces dispositifs leur permettront de faire des pauses régulières sur leur trajet et de les sensibiliser aux risques liés à l'hypovigilance.

**Erard Corbin de Mangoux se rendra vendredi 19 septembre à 16h au relais moto sur le parking du péage de Saint Arnoult afin de transmettre des messages de prudence (alcool, vitesse, équipement...).**

**A cette occasion il fera un point « sécurité routière » sur les usagers conducteurs de deux roues motorisés qui demeurent une « population vulnérable » : déjà 8 tués sur 28 en 2014 soit presque un tiers des tués.**



Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22  
[pref-communication@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-communication@yvelines.gouv.fr) – [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)